

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : Réforme agricole lausannoise : Terrains agricoles
Initiant·e·x·s : Loris Socchi

Ce postulat propose que la ville acquiert plus de terrains agricoles.

Lausanne possède 900 hectares de terrains agricoles, et a récemment acquis un domaine agricole en plus. La ville, avec déjà autant de surface, pourrait s'investir plus pour une ville agricole. Car en tant que grosse ville de la région, Lausanne est très dépendante de la production agricole alentour.

En Suisse, on prétend souvent que les terrains agricoles sont restés en possession des familles. À l'inverse de plusieurs autres pays dont les terrains agricoles se font accaparer par des grosses entreprises, ou de riches propriétaires. Mais avec la nécessité de l'endettement des agricultrices pour exercer leur métier, il est plus juste de dire que les terrains agricoles appartiennent aux banques. (L'endettement des agricultrices est une des causes du taux de suicides élevé dans cette branche¹.)

À l'époque, «les communs», ou Allmende en Suisse allemand, étaient des terrains appartenant à tout le monde. La collectivité partageait et gérait ensemble des terrains agricoles, ou autres bâtiments et espaces toutes ensemble aux bénéfices de toutes. Notre société s'est construite sur notre entraide et collaboration.

Malgré les protections importantes en Suisse concernant les terrains agricoles, il arrive tout de même que des entreprises privées puissent contourner les règles et parvenir à acheter du terrain agricole à d'autres fins que l'agriculture. L'exemple le plus marquant dans le canton de Vaud, que ce soit à la Riviera, à Vufflens-la-Ville ou à Ballens, est celui de Orlati, qui parvient, avec le soutien des politiques, à acheter du terrain agricole pour les transformer en carrière².

En France et en Belgique, l'accaparement des terrains agricoles a tellement inquiété certains collectifs, qu'ils ont commencé à acheter des terrains pour les protéger contre leur réduction ; Terre de Liens, la foncière Antidote, et finalement Terre-en-vue en Belgique.

La ville de Lausanne, vu qu'elle est considérée comme une exploitante agricole, peut utiliser le pouvoir d'acheter du terrain agricole pour les protéger et les sortir de la spéculation en les faisant devenir des terrains communaux. Et ainsi s'assurer que ceux qui cultivent la terre aient un accès à une terre protégée.

En Suisse c'est 2 à 3 fermes par jour qui disparaissent - bien que certaines fermes disparaissent effectivement sous le béton, comme la dernière ferme en milieu urbain de Lausanne, la ferme AEBI, qui n'a été qu'à moitié sauvée - la majorité des fermes se font engloutir par les plus grosses. La taille des fermes n'a fait que d'augmenter durant ces

1 <https://www.rts.ch/info/suisse/9988020-le-suicide-une-issue-fatale-qui-touche-davantage-les-paysans-que-les-autres.html>

2 <https://www.blick.ch/fr/suisse/romande/vendues-au-promoteur-orlati-en-defendant-des-terres-agricoles-valerie-dittli-a-crispe-le-gouvernement-vaudois-id20765039.html>

dernières années³. Les rendant à la fois dépendantes à l'agro-industrie (mécanisation, pesticides, grosses distributions) mais aussi très difficiles à récupérer pour les jeunes à cause du coût important d'investissement financier et physique (sans oublier l'impossibilité de morceler les terrains).

L'accès à la terre est très compliqué pour les jeunes, notamment si iels ne sont pas issu·e·x·s de famille paysanne. Pourtant la population agricole ne fait que de vieillir, 57 % des agriculteurices ont plus de 50 ans. Et dans les 5 prochaines années ce sont 17 % des exploitations qui seront à reprendre après la retraite des exploitant·e·x·s actuel·le·x·s⁴, et généralement ce ne sont plus les enfant·e·x·s qui souhaitent reprendre les terrains.

Une nouvelle tendance est que les jeunes agriculteurices issu·e·x·s de la ville souhaitent s'installer en collectif. Mais actuellement, des barrières juridiques empêchent souvent la reprise de ferme en collectif. Pourtant, de tels fonctionnements seraient nécessaires face aux fortes responsabilités de la gestion d'une ferme. Le burn-out chez les agriculteurices⁵ (qui peut être aussi un des éléments qui pousse au suicide les paysan·ne·x·s) pourrait être soulagé par une gestion collective des fermes. Au vu des difficultés juridiques de la reprise de ferme en collectif, la ville de Lausanne pourrait prioriser les candidatures collectives lorsqu'elle propose des terrains agricoles.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité :

1. D'augmenter sa surface agricole en continuant à acheter du terrain agricole. Avec comme objectif d'avoir au minimum 1'000 hectares de surfaces agricoles et que celui-ci soit conservé et protégé comme terrains agricoles.
2. Si la ville ne les exploite pas elle-même, elle loue ou prête ses terrains agricoles en priorité à des collectifs agricoles ou des agriculteurices qui n'ont pas déjà du terrain à disposition

Lausanne, le 15 May 2026

Signataire(s) :



3 <https://www.petitspaysans.ch/releve-des-structures-agricoles-2024/>

4 <https://www.agrarforschungschweiz.ch/fr/2025/04/lagriculture-suisse-vieillit-quest-ce-que-cela-signifie-pour-lavenir/>

5 <https://www.rts.ch/info/regions/neuchatel/2026/article/maltraitance-animale-a-la-brevine-un-agriculteur-epuise-temoigne-29144178.html>